

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

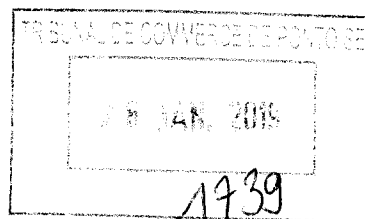
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03934
Numéro SIREN : 537 803 785
Nom ou dénomination : 1ER GEST

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2019 sous le numéro de dépôt 1739



Michel COCETTA
Commissaire aux comptes



SAS 1^{er} GEST

57, avenue Victor Hugo

95630 MERIEL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2017

A l'assemblée générale des actionnaires de la « SAS 1^{ER} GEST »

OPINION

En exécution de la mission que vous m'aviez confiée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

INDEPENDANCE

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations je me dois de porter à votre connaissance les appréciations qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

cm

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Conformément à la norme d'exercice professionnel 702 en son point numéro 15, je n'ai pas constaté lors de mes diligences :

- de principes comptables retenus par l'entité ou le groupe qui donneraient lieu à plusieurs interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et du compte de résultat ;
- ou l'existence d'événement ou de décision intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir un lecteur me serait apparue importante ;
- ou encore un élément significatif dans les comptes constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Pour autant, le résultat de mes diligences a fait l'objet d'une communication au Président afin d'y relater mes constats et recommandations relatifs à des éléments isolés.

J'estime, de ce fait, à ne pas avoir à développer d'avantage les justifications de mes appréciations qui fondent mon opinion.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DU PRÉSIDENT ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

CM

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

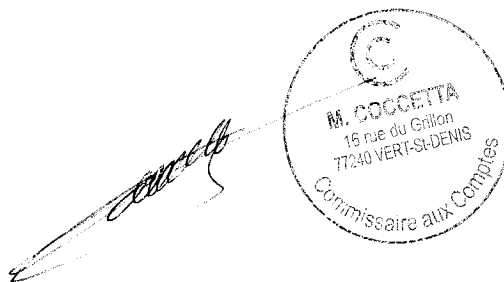
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Président, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

cm

- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Président de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

VERT-SAINT-DENIS, le 07 février 2018

A handwritten signature in black ink is written over a circular professional stamp. The stamp contains the text: 'M. COCETTA', '15 rue du Grillon', '77240 VERT-SAINT-DENIS', and 'Commissaire aux Comptes' around the perimeter.

M. COCETTA Michel

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 29/01/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 326	2 221	105	0,05	390	0,25
Autres immobilisations corporelles	74 159	13 568	60 590	28,37	7 406	4,82
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	50		50	0,02		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	76 535	15 790	60 745	28,44	7 797	5,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	117 336	8 540	108 796	50,94	84 436	55,00
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 427		2 427	1,14		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	41 593		41 593	19,48	61 278	39,92
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	161 355	8 540	152 815	71,56	145 714	94,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	237 890	24 330	213 560	100,00	153 511	100,00

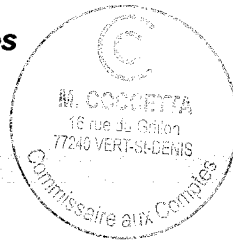
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 29/01/2018

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2017 (12 mois)		31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,47	1 000	0,65
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,05	100	0,07
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 942	3,25		
Résultat de l'exercice	73 718	34,52	77 942	50,77
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	81 760	38,28	79 042	51,49
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	50 797	23,79		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	43	0,02	3 096	2,02
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 755	32,66	64 530	42,04
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	225	0,11	259	0,17
. Organismes sociaux	3 091	1,45	2 651	1,73
. Etat, impôts sur les bénéfices			3 368	2,19
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 422	0,67	565	0,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750	0,35		
Autres dettes	5 716	2,68		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	131 800	61,72	74 468	48,51
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	213 560	100,00	153 511	100,00



COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 29/01/2018

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation	
	31/12/2017		31/12/2016		absolue	
	(12 mois)		(12 mois)		(12 / 12)	

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	519 264		519 264	100,00	393 685	100,00	125 579	31,90
Chiffres d'Affaires Nets	519 264		519 264	100,00	393 685	100,00	125 579	31,90

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 287	1,21	5 648	1,43	639	11,31
Autres produits			23 850	4,59	1 179	0,30	22 671	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			549 401	105,80	400 513	101,73	148 888	37,17
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			384 085	73,97	266 083	67,59	118 002	44,35
Impôts, taxes et versements assimilés			2 002	0,39	864	0,22	1 138	131,71
Salaires et traitements			16 567	3,19	12 848	3,26	3 719	28,95
Charges sociales			8 066	1,55	6 516	1,66	1 550	23,79
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 001	1,93	2 102	0,53	7 899	375,78
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant					790	0,20	-790	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			26 854	5,17	1 130	0,29	25 724	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			447 574	86,19	290 333	73,75	157 241	54,16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			101 828	19,61	110 179	27,99	-8 351	-7,57
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			273	0,05			273	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			273	0,05			273	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-273	-0,04			-273	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			101 555	19,56	110 179	27,99	-8 624	-7,82



COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 29/01/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)							
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)							
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	27 837	5,36	32 237	8,19	-4 400	-13,64	
Total des Produits (I+III+V+VII)	549 401	105,80	400 513	101,73	148 888	37,17	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	475 684	91,61	322 570	81,94	153 114	47,47	
RÉSULTAT NET	73 718	14,20	77 942	19,80	-4 224	-5,41	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier	5 808	1,12	11 616	2,95	-5 808	-49,99	



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 29/01/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 326	2 221	105	0,05	390	0,25
215000 MATERIEL ET OUTILLAG	2 326		2 326	1,09	2 326	1,52
281500 AMORT.MATERIEL & OUT		2 221	-2 221	-1,03	-1 935	-1,25
Autres immobilisations corporelles	74 159	13 568	60 590	28,37	7 406	4,82
218100 INST.AGENC.DIVERS	2 801		2 801	1,31	2 801	1,82
218200 MATERIEL DE TRANSPOR	58 478		58 478	27,38		
218300 MAT.BUREAU & INFORMA	12 130		12 130	5,68	8 459	5,51
218400 MOBILIER	750		750	0,35		
281810 AMORT.INST.AGENC.DIV		1 685	-1 685	-0,78	-1 125	-0,72
281820 AMORT.MATERIEL TRANS		6 489	-6 489	-3,03		
281830 AMORT.MAT.BUREAU & I		5 389	-5 389	-2,51	-2 729	-1,77
281840 AMORT.MOBILIER		6	-6	0,00		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	50		50	0,02		
261000 TITRES DE PARTICIPAT	50		50	0,02		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (!)	76 535	15 790	60 745	28,44	7 797	5,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	117 336	8 540	108 796	50,94	84 436	55,00
411000 CLIENTS	108 796		108 796	50,94	84 436	55,00
416000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	8 540		8 540	4,00	8 540	5,56
491000 DEPRECIATIONS CPTES CLIENTS		8 540	-8 540	-3,99	-8 540	-5,55
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	2 427		2 427	1,14		
444000 IMPOTS SOCIETES	2 427		2 427	1,14		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
Autres						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 29/01/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	41 593		41 593	19,48	61 278	39,92
512100 CREDIT AGRICOLE	1 506		1 506	0,71	61 278	39,92
512200 BNP PARIBAS	40 087		40 087	18,77		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	161 355	8 540	152 815	71,56	145 714	94,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	237 890	24 330	213 560	100,00	153 511	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2017 (12 mois)		31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,47	1 000	0,65
101300 CAPITAL	1 000	0,47	1 000	0,65
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	100	0,05	100	0,07
106100 RESERVES LEGALES	100	0,05	100	0,07
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 942	3,25		
110000 REPORT A NOUVEAU	6 942	3,25		
Résultat de l'exercice	73 718	34,52	77 942	50,77
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	81 760	38,28	79 042	51,49
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	50 797	23,79		
164110 PRET VEHICULE	50 797	23,79		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	43	0,02	3 096	2,02
455000 MATTHIEU SENRA VARELA	43	0,02	3 096	2,02
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 755	32,66	64 530	42,04
408100 FNP	69 755	32,66	64 530	42,04
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	225	0,11	259	0,17
421000 PERSONNEL REMUNERATI	225	0,11	259	0,17
. Organismes sociaux	3 091	1,45	2 651	1,73
431000 URSSAF	1 817	0,85	1 512	0,98
437100 RETRAITE COMPLEMENTAIRE	602	0,28	530	0,35
437200 PREVOYANCE	672	0,31	609	0,40
. Etat, impôts sur les bénéfiques			3 368	2,19
444000 IMPOTS SOCIETES			3 368	2,19
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 422	0,67	565	0,37

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 29/01/2018

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2017 (12 mois)		31/12/2016 (12 mois)	
448640 CHARGES A PAYER	1 422	0,67	565	0,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750	0,35		
404000 FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	750	0,35		
Autres dettes	5 716	2,68		
468600 CHARGES A PAYER	5 716	2,68		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	131 800	61,72	74 468	48,51
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	213 560	100,00	153 511	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 29/01/2018

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
---------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	519 264		519 264	100,00	393 685	100,00	125 579	31,90
706000 PRESTATIONS DE SERVI	519 264		519 264	100,00	393 685	100,00	125 579	31,90
Chiffres d'Affaires Nets	519 264		519 264	100,00	393 685	100,00	125 579	31,90

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 287	1,21	5 648	1,43	639	11,31
791000 TRANSF. CHARGES EXPL			6 287	1,21	5 648	1,43	639	11,31
Autres produits			23 850	4,59	1 179	0,30	22 671	N/S
758000 DIVERS			23 850	4,59	1 179	0,30	22 671	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			549 401	105,80	400 513	101,73	148 888	37,17
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			384 085	73,97	266 083	67,59	118 002	44,35
606110 FOURNITURES ELECTRIC					410	0,10	-410	-100,00
606140 FOURNITURES CARBURAN			2 293	0,44	1 657	0,42	636	38,38
606300 FOURN. ENTRET. & PETIT			2 134	0,41	1 721	0,44	413	24,00
606400 FOURNIT. ADMINISTRATI			1 480	0,29	6 303	1,60	-4 823	-76,51
606500 FOURNITURES ACTIVITES					3 512	0,89	-3 512	-100,00
611000 SOUSTRAITANCE			331 866	63,91	221 540	56,27	110 326	49,80
612280 LEASING VOITURE			5 808	1,12	11 616	2,95	-5 808	-49,99
613200 LOYER & CHARGES LOCA			1 696	0,33			1 696	N/S
613500 LOCATION MATERIEL			342	0,07			342	N/S
615200 ENTRETIEN IMMOB.					299	0,08	-299	-100,00
615500 ENTRETIEN MATERIEL M			985	0,19	167	0,04	818	489,82
615520 ENTRETIEN MAT. TRANSP			303	0,06	49	0,01	254	518,37
615600 MAINTENANCE INFORMATIQUE			1 544	0,30	135	0,03	1 409	N/S
616000 PRIMES D'ASSURANCE			2 021	0,39	1 725	0,44	296	17,16
618100 DOCUMENTATION GENERA			715	0,14			715	N/S
622600 HONORAIRES			7 358	1,42	8 287	2,10	-929	-11,20
622700 FRAIS ACTES & CONTEN			92	0,02	105	0,03	-13	-12,37
623100 ANNONCES ET INSERTIO			1 640	0,32			1 640	N/S
623400 CADEAUX CLIENTELE			971	0,19	540	0,14	431	79,81
624100 TRANSPORTS S/ACHATS			27	0,01			27	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT			6 845	1,32	302	0,08	6 543	N/S
625600 MISSIONS & RECEPTION			10 865	2,09	3 488	0,89	7 377	211,50
626000 FRAIS POSTAUX & TELE			2 500	0,48	2 896	0,74	-396	-13,66
627500 SERVICES BANCAIRES			1 293	0,25	1 331	0,34	-38	-2,84
628000 FORMATIONS			1 306	0,25			1 306	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			2 002	0,39	864	0,22	1 138	131,71
631200 TAXE APPRENTISSAGE			113	0,02	87	0,02	26	29,89
631300 TAXE FORMATIONS			109	0,02	85	0,02	24	28,24
635110 TAXE PROFESSIONNELLE			394	0,08	386	0,10	8	2,07
635140 TAXE S/VEHICULES			807	0,16	306	0,08	501	163,73
635400 VIGNETTES AUTOMOBILE			579	0,11			579	N/S
Salaires et traitements			16 567	3,19	12 848	3,26	3 719	28,95
641100 SALAIRES APPOINT.COM			7 200	1,39	7 200	1,83		0,00
641300 PRIMES			3 080	0,59			3 080	N/S

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 29/01/2018

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation absolue (12 / 12)	%
	31/12/2017 (12 mois)		31/12/2016 (12 mois)			
641700 AVANTAGES EN NATURE	6 287	1,21	5 648	1,43	639	11,31
Charges sociales	8 066	1,55	6 516	1,66	1 550	23,79
645100 URSSAF	5 050	0,97	3 905	0,99	1 145	29,32
645300 RETRAITE COMPLEMENTAIRE	969	0,19	752	0,19	217	28,86
645310 COTIS.RETRAITE CADR	567	0,11	540	0,14	27	5,00
645800 PREVOYANCE	1 481	0,29	1 320	0,34	161	12,20
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 001	1,93	2 102	0,53	7 899	375,78
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	10 001	1,93	2 102	0,53	7 899	375,78
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			790	0,20	-790	-100,00
681740 DOT.DEPRECIATIONS CREANCES			790	0,20	-790	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	26 854	5,17	1 130	0,29	25 724	N/S
658000 CHARGES DIV.GEST.COUC	26 854	5,17	1 130	0,29	25 724	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	447 574	86,19	290 333	73,75	157 241	54,16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	101 828	19,61	110 179	27,99	-8 351	-7,57
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés	273	0,05			273	N/S
661160 INTERETS EMPRUNTS & D	273	0,05			273	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	273	0,05			273	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-273	-0,04			-273	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	101 555	19,56	110 179	27,99	-8 624	-7,82
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	27 837	5,36	32 237	8,19	-4 400	-13,64
695000 IMPOTS SOCIETES	27 837	5,36	32 237	8,19	-4 400	-13,64

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 29/01/2018

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Total des Produits (I+III+V+VII)	549 401	105,80	400 513	101,73	148 888		37,17
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	475 684	91,61	322 570	81,94	153 114		47,47
RÉSULTAT NET	73 718	14,20	77 942	19,80	-4 224		-5,41
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	5 808	1,12	11 616	2,95	-5 808		-49,99
612280 LEASING VOITURE	5 808	1,12	11 616	2,95	-5 808		-49,99
Dont Crédit-bail immobilier							

1ER GEST

57 Avenue Victor Hugo

95630 MERIEL

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 213 560,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 73 717,67 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/01/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - Fonds commercial**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 76 535 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 586	62 149		76 485
Immobilisations financières		50		50
TOTAL	13 586	62 199		76 535

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 15 790 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 789	10 001		15 790
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	5 789	10 001		15 790

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel et outillag	2 326	2 221	105	3 ans
Inst.agenc.divers	2 801	1 685	1 116	5 ans
Materiel de transpor	58 478	6 489	51 989	5 ans
Mat.bureau & informa	12 130	5 389	6 741	de 2 à 5 ans
Mobilier	750	6	744	4 ans
TOTAL	76 485	15 790	60 695	

3.2 - Etat des créances = 119 762 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	119 762	119 762	
TOTAL	119 762	119 762	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 8 540 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 540				8 540
Comptes financiers					
Total	8 540				8 540

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10	100,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10	100,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 131 800 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	50 797	11 090	39 707	
Dettes financières diverses	43	43		
Fournisseurs	69 755	69 755		
Dettes fiscales & sociales	4 739	48 192		
Dettes sur immobilisations	750	750		
Autres dettes	5 716	5 716		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	131 800	135 547	39 707	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 76 894 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	69 755
Dettes fiscales & sociales	1 422
Autres dettes	5 716
TOTAL	76 894

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 519 264 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	519 264	100,00 %
TOTAL	519 264	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	1	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 76 894 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	69 755
Fnp(408100)	69 755
Dettes fiscales et sociales :	1 422
Charges a payer(448640)	1 422
Autres dettes :	5 716
Charges a payer(468600)	5 716
TOTAL	76 894

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
b) Nombre d'actions émises	10	10	10	10	10
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	519 264	393 685	346 209	348 645	249 017
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	111 555	113 072	102 770	53 970	61 958
c) Impôt sur les bénéfices		32 237	28 869	10 948	10 289
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	111 555	80 835	73 901	43 022	51 669
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	101 555	77 942	71 339	40 464	41 540
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	11 156	8 083	7 390	4 302	5 167
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	10 155	7 794	7 134	4 046	4 154
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	1	1	1	1	1
b) Montant de la masse salariale	16 567	12 848	7 200	35 665	5 400
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	8 066	6 516	9 042	15 949	7 566

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
1ER GEST UMFI	100		50	50	50			60 340	4 870	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

1ER GEST

57 Avenue Victor Hugo

95630 MERIEL

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

édité le 05/03/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 325,81	2 221,10	104,71	0,05	390,31	0,25
215000 MATERIEL ET OUTILLAG	2 325,81		2 325,81	1,09	2 325,81	1,51
281500 AMORT.MATERIEL & OUT		2 221,10	-2 221,10	-1,03	-1 935,50	-1,25
Autres immobilisations corporelles	74 158,93	13 568,49	60 590,44	28,37	7 406,39	4,82
218100 INST.AGENC.DIVERS	2 800,80		2 800,80	1,31	2 800,80	1,82
218200 MATERIEL DE TRANSPOR	58 478,20		58 478,20	27,38		
218300 MAT.BUREAU & INFORMA	12 129,93		12 129,93	5,68	8 459,14	5,51
218400 MOBILIER	750,00		750,00	0,35		
281810 AMORT.INST.AGENC.DIV		1 684,84	-1 684,84	-0,78	-1 124,68	-0,72
281820 AMORT.MATERIEL TRANS		6 488,76	-6 488,76	-3,03		
281830 AMORT.MAT.BUREAU & I		5 389,16	-5 389,16	-2,51	-2 728,87	-1,77
281840 AMORT.MOBILIER		5,73	-5,73	0,00		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	50,00		50,00	0,02		
261000 TITRES DE PARTICIPAT	50,00		50,00	0,02		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	76 534,74	15 789,59	60 745,15	28,44	7 796,70	5,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	117 335,60	8 540,00	108 795,60	50,94	84 435,90	55,00
411000 CLIENTS	108 795,60		108 795,60	50,94	84 435,90	55,00
416000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	8 540,00		8 540,00	4,00	8 540,00	5,56
491000 DEPRECIATIONS CPTES CLIENTS		8 540,00	-8 540,00	-3,99	-8 540,00	-5,55
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 426,82		2 426,82	1,14		
444000 IMPOTS SOCIETES	2 426,82		2 426,82	1,14		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 05/03/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	41 592,83		41 592,83	19,48	61 278,03	39,92
512100 CREDIT AGRICOLE	1 505,89		1 505,89	0,70	61 278,03	39,92
512200 BNP PARIBAS	40 086,94		40 086,94	18,77		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	161 355,25	8 540,00	152 815,25	71,56	145 713,93	94,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	237 889,99	24 329,59	213 560,40	100,00	153 510,63	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2017		31/12/2016	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	0,47	1 000,00	0,65
101300 CAPITAL	1 000,00	0,47	1 000,00	0,65
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	100,00	0,05	100,00	0,07
106100 RESERVES LEGALES	100,00	0,05	100,00	0,07
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 942,45	3,25		
110000 REPORT A NOUVEAU	6 942,45	3,25		
Résultat de l'exercice	73 717,67	34,52	77 942,45	50,77
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	81 760,12	38,28	79 042,45	51,49
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	50 797,03	23,79		
164110 PRET VEHICULE	50 797,03	23,79		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	43,29	0,02	3 095,53	2,02
455000 MATTHIEU SENRA VARELA	43,29	0,02	3 095,53	2,02
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 755,42	32,66	64 529,77	42,04
408100 FNP	69 755,42	32,66	64 529,77	42,04
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	225,29	0,11	258,70	0,17
421000 PERSONNEL REMUNERATI	225,29	0,11	258,70	0,17
. Organismes sociaux	3 090,89	1,45	2 651,00	1,73
431000 URSSAF	1 817,00	0,85	1 512,00	0,98
437100 RETRAITE COMPLEMENTAIRE	602,34	0,28	530,00	0,35
437200 PREVOYANCE	671,55	0,31	609,00	0,40
. Etat, impôts sur les bénéfices			3 368,00	2,19
444000 IMPOTS SOCIETES			3 368,00	2,19
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 422,48	0,67	565,18	0,37

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 05/03/2018

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2017 (12 mois)		31/12/2016 (12 mois)	
<i>448640 CHARGES A PAYER</i>	1 422,48	0,67	565,18	0,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750,00	0,35		
<i>404000 FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS</i>	750,00	0,35		
Autres dettes	5 715,88	2,68		
<i>468600 CHARGES A PAYER</i>	5 715,88	2,68		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL(IV)	131 800,28	74 468,18	48,51
		61,72		
Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL PASSIF (I à V)	213 560,40	153 510,63	100,00
		100,00		100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 05/03/2018

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation			
	31/12/2017 (12 mois)		31/12/2016 (12 mois)		absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	519 264,44		519 264,44	100,00	393 685,18	100,00	125 579	31,90
706000 PRESTATIONS DE SERVI	519 264,44		519 264,44	100,00	393 685,18	100,00	125 579	31,90
Chiffres d'Affaires Nets	519 264,44		519 264,44	100,00	393 685,18	100,00	125 579	31,90
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 286,67	1,21	5 648,40	1,43	638	11,30
791000 TRANSF.CHARGES EXPLO			6 286,67	1,21	5 648,40	1,43	638	11,30
Autres produits			23 850,06	4,59	1 179,22	0,30	22 671	N/S
758000 DIVERS			23 850,06	4,59	1 179,22	0,30	22 671	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			549 401,17	105,80	400 512,80	101,73	148 889	37,17
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			384 084,87	73,97	266 082,66	67,59	118 002	44,35
606110 FOURNITURES ELECTRIC					410,00	0,10	-410	-100,00
606140 FOURNITURES CARBURAN			2 293,05	0,44	1 656,61	0,42	637	38,47
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT			2 134,45	0,41	1 720,51	0,44	414	24,07
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI			1 480,49	0,29	6 303,18	1,60	-4 823	-76,51
606500 FOURNITURES ACTIVITES					3 512,38	0,89	-3 512	-100,00
611000 SOUSTRAITANCE			331 865,51	63,91	221 540,49	56,27	110 325	49,80
612280 LEASING VOITURE			5 807,82	1,12	11 615,64	2,95	-5 808	-49,99
613200 LOYER & CHARGES LOCA			1 696,00	0,33			1 696	N/S
613500 LOCATION MATERIEL			342,00	0,07			342	N/S
615200 ENTRETIEN IMMOB.					298,80	0,08	-298	-100,00
615500 ENTRETIEN MATERIEL M			985,14	0,19	167,00	0,04	818	489,82
615520 ENTRETIEN MAT.TRANSF			303,44	0,06	48,52	0,01	255	531,25
615600 MAINTENANCE INFORMATIQUE			1 544,40	0,30	135,00	0,03	1 409	N/S
616000 PRIMES D'ASSURANCE			2 020,53	0,39	1 725,13	0,44	295	17,10
618100 DOCUMENTATION GENERA			714,89	0,14			714	N/S
622600 HONORAIRES			7 358,34	1,42	8 286,70	2,10	-928	-11,19
622700 FRAIS ACTES & CONTEN			91,91	0,02	105,41	0,03	-14	-13,32
623100 ANNONCES ET INSERTIO			1 640,00	0,32			1 640	N/S
623400 CADEAUX CLIENTELE			970,69	0,19	540,14	0,14	430	79,63
624100 TRANSPORTS S/ACHATS			27,00	0,01			27	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT			6 844,84	1,32	302,00	0,08	6 542	N/S
625600 MISSIONS & RECEPTION			10 865,18	2,09	3 488,43	0,89	7 377	211,50
626000 FRAIS POSTAUX & TELE			2 500,15	0,48	2 895,53	0,74	-395	-13,63
627500 SERVICES BANCAIRES			1 292,64	0,25	1 331,19	0,34	-39	-2,92
628000 FORMATIONS			1 306,40	0,25			1 306	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			2 001,85	0,39	863,79	0,22	1 138	131,87
631200 TAXE APPRENTISSAGE			113,00	0,02	87,00	0,02	26	29,89
631300 TAXE FORMATIONS			109,34	0,02	84,79	0,02	25	29,76
635110 TAXE PROFESSIONNELLE			394,00	0,08	386,00	0,10	8	2,07
635140 TAXE S/VEHICULES			806,75	0,16	306,00	0,08	500	163,40
635400 VIGNETTES AUTOMOBILE			578,76	0,11			578	N/S
Salaires et traitements			16 566,67	3,19	12 848,40	3,26	3 718	28,94
641100 SALAIRES APPOINT.COM			7 200,00	1,39	7 200,00	1,83		0,00
641300 PRIMES			3 080,00	0,59			3 080	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
641700 AVANTAGES EN NATURE	6 286,67	1,21	5 648,40	1,43	638	11,30
Charges sociales	8 066,07	1,55	6 516,26	1,66	1 550	23,79
645100 URSSAF	5 049,74	0,97	3 904,56	0,99	1 145	29,33
645300 RETRAITE COMPLEMENTAIRE	969,07	0,19	751,68	0,19	218	29,03
645310 COTIS.RETRAITE CADR	566,51	0,11	539,76	0,14	27	5,01
645800 PREVOYANCE	1 480,75	0,29	1 320,26	0,34	160	12,12
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 000,54	1,93	2 102,24	0,53	7 898	375,74
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	10 000,54	1,93	2 102,24	0,53	7 898	375,74
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			790,00	0,20	-790	-100,00
681740 DOT DEPRECIATIONS CREANCES			790,00	0,20	-790	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	26 853,57	5,17	1 130,00	0,29	25 723	N/S
658000 CHARGES DIV.GEST.COUC	26 853,57	5,17	1 130,00	0,29	25 723	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	447 573,57	86,19	290 333,35	73,75	157 240	54,16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	101 827,60	19,61	110 179,45	27,99	-8 352	-7,57
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	272,75	0,05			272	N/S
661160 INTERETS EMPRUNTS & D	272,75	0,05			272	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	272,75	0,05			272	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-272,75	-0,04			-272	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	101 554,85	19,56	110 179,45	27,99	-8 625	-7,82
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	27 837,18	5,36	32 237,00	8,19	-4 400	-13,64
695000 IMPOTS SOCIETES	27 837,18	5,36	32 237,00	8,19	-4 400	-13,64

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Total des Produits (I+III+V+VII)	549 401,17	105,80	400 512,80	101,73	148 889	37,17	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	475 683,50	91,61	322 570,35	81,94	153 113	47,47	
RÉSULTAT NET	73 717,67	14,20	77 942,45	19,80	-4 225	-5,41	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	5 807,82	1,12	11 615,64	2,95	-5 808	-49,99	
612280 LEASING VOITURE	5 807,82	1,12	11 615,64	2,95	-5 808	-49,99	
Dont Crédit-bail immobilier							

Désignation de l'entreprise : <u>1ER GEST</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>57 Avenue Victor Hugo 95630 MERIEL</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>5 3 7 8 0 3 7 8 5 0 0 0 2 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : 1	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		1ER GEST		Exercice N	
				Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000...)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="BI"/>)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)			DG	
	Report à nouveau			DH	6 942
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	73 718
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
TOTAL (I)			DL	81 760	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	50 797
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)			DV	43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	69 755
	Dettes fiscales et sociales			DY	4 739
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	750
Compte régul.	Autres dettes			EA	5 716
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	131 800	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	213 560	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
			Écart de réévaluation libre		1D
			Réserve de réévaluation (1976)		1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	131 800
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>1ER GEST</u>		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	519 264
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	519 264	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	6 287	
	Autres produits (1) (11)			FQ	23 850	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	549 401
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	384 085	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	2 002	
	Salaires et traitements *			FY	16 567	
	Charges sociales (10)			FZ	8 066	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	10 001
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	26 854	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	447 574	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	101 828	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	273	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	273	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(273)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	101 555	

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		1ER GEST		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	27 837	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	549 401	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	475 684	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	73 718	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	5 808
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 287
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise 1ER GEST										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	2 326	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	2 801	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	58 478		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	8 459	LC		LD	4 421		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	13 586	LO		LP	62 899		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W	50			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ		LR		LS	50			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	13 586	ØH		ØJ	62 949			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	2 326	ML	2 326
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	2 801	MO	2 801	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	58 478	MR	58 478	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	12 880	MU	12 880	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG		NH	76 485	NI	76 485	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	50	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	50	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	76 535	ØM	76 485	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 1ER GEST Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise 1ER GEST Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH		
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB	QC	2 221	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	1 125		QD	QE	QF	QG	1 685	
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK	6 489	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 729		QL	QM	QN	QO	5 395	
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		5 789		QU	QV	QW	QX	15 790	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		5 789		ØN	ØP	ØQ	ØR	15 790	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9			
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>1ER GEST</u>					Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	8 540
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E	8 540
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F	8 540
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		1ER GEST		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	8 540	8 540		
	Autres créances clients		UX	108 796	108 796		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	2 427	2 427	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX			VT	119 762	119 762	VV
	RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	50 797	50 797		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	69 755	69 755			
Personnel et comptes rattachés		8C	225	225			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 091	3 091			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 422	1 422			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	750	750			
Groupe et associés (2)		VI	43	43			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 716	5 716			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	131 800	131 800		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	56 300	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 503	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : 1ER GEST		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	73 718	
			de son conjoint		moins part déductible *		WB		
					à réintégrer :		WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	8 017	XE	8 824
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	807		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX		XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						17	27 837	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				18		
			- imposées aux taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
							TOTAL I	WR	110 378
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
			- imposées au taux de 0 %				WH		
			- imposées au taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF		
	Pôle de compétitivité hors ClICB (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
Zone franche urbaine TF (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC				
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		Z1	XG		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XL	110 378	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	110 378	XO	

SAGE Exercices-comptables Janvier 2017 - Etat dépréciation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>1ER GEST</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <u>1ER GEST</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	77 942		Dividendes			ZD	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZE	71 000	
	TOTAL I			ØF	77 942		Report à nouveau		ZF		
										ZG	6 942
										ZH	77 942
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7			YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	331 866
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8			XQ	2 038
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	7 450
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES			ST	42 731
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	384 085
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	394
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS			9Z	1 608
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YX	2 002
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *									ØZ	16 567
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS	
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)									YP	1
	- Effectif affecté à l'activité artisanale									RL	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *						XP				
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG	
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH	
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
Groupe : résultat d'ensemble		JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

SAGE Expert-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 1ER GEST Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				Long terme (10)			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			(A)				
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)				(B)			
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)					(C)		

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 1ER GEST Néant *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/> ou 16 % <input checked="" type="checkbox"/> .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) <input type="checkbox"/> .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) <input type="checkbox"/> .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 1ER GEST Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017		Durée en nombre de mois		1	2
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :					
SIREN :		Dénomination :			
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises		OA			
Production vendue - Biens		OB			
Production vendue - Services		OC		519 264	
Production stockée		OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH		23 850	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT			
		TOTAL 1	OM	543 114	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)					
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON			
Variation de stocks (marchandises)		OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR		376 239	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS		7 846	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW		26 854	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9			
		TOTAL 2	OJ	410 939	
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	132 175	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)				SA	132 175
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	519 264	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 7	
Date de cessation			HR	/ /	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="0"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="0"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text" value="10"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/> Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/> Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/> Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/> Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) <input type="text" value="M"/>	Nom patronymique <input type="text" value="SENRA VARELA"/>	Prénom(s) <input type="text" value="Matthieu"/>
Nom marital <input type="text"/>	% de détention <input type="text" value="100,00"/>	Nb de parts ou actions <input type="text" value="10"/>
Naissance: Date <input type="text" value="28/04/1984"/>	N° Département <input type="text" value="95"/>	Commune <input type="text" value="DOMONT"/> Pays <input type="text" value="FRANCE"/>
Adresse : N° <input type="text" value="57"/>	Voie <input type="text" value="avenue Victor Hugo"/>	
Code Postal <input type="text" value="95630"/>	Commune <input type="text" value="MERIEL"/> Pays <input type="text" value="FRANCE"/>	

Titre (2) <input type="text"/>	Nom patronymique <input type="text"/>	Prénom(s) <input type="text"/>
Nom marital <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Naissance: Date <input type="text"/>	N° Département <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 53780378500022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 1ER GEST

ADRESSE (voie) 57 Avenue Victor Hugo

CODE POSTAL 95630 VILLE MERIEL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1
--	----	---

Forme juridique SARL Dénomination 1ER GEST UMFI

N° SIREN (si société établie en France) 827684994 % de détention 50,00

Adresse : N° 57 Voie AVENUE VICTOR HUGO

Code Postal 95630 Commune MERIEL Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
IER GEST 57 Avenue Victor Hugo 95630 MERIEL	
SIRET 5 3 7 8 0 3 7 8 5 0 0 0 2 2	Méi :
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
	0952118984

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	FORMATIONS PROFESSIONNELLES
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	35 378	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	75 000	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
FIDUCIAIRE GARGEOISE 59 avenue Thiers 93340 LE RAINCY Tél: 0141531717	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 24012018 Lieu: MERIEL
	Qualité et nom du signataire:
	Signature:
Tél:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

71 000
71 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
1	2	3	4	5	6	7	8
Matthieu SENRA VARELA	10						
57 avenue Victor Hugo 95630 MERIEL							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

1ER GEST

57 Avenue Victor Hugo

95630 MERIEL

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 213 560,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 73 717,67 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/01/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Au cours de l'exercice 2017, l'acquisition d'un véhicule d'un montant de 58 478.20 par le biais d'un emprunt d'un montant 56 300

Restant du au 31/12/17 50 797.03 Fin de l'emprunt 06/06/2022. Echéance mensuelle 962.62

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 76 534,74

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 585,75	62 148,99		76 484,74
Immobilisations financières		50,00		50,00
TOTAL	13 585,75	62 198,99		76 534,74

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 15 789,59

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 789,05	10 000,54		15 789,59
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	5 789,05	10 000,54		15 789,59

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel et outillag	2 326	2 221	105	3 ans
Inst.agenc.divers	2 801	1 685	1 116	5 ans
Materiel de transpor	58 478	6 489	51 989	5 ans
Mat.bureau & informa	12 130	5 389	6 741	de 2 à 5 ans
Mobilier	750	6	744	4 ans
TOTAL	76 485	15 790	60 695	

3.2 - Etat des créances = 119 762,42

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	119 762,42	119 762,42	
TOTAL	119 762,42	119 762,42	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 8 540,00**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 540,00				8 540,00
Comptes financiers					
Total	8 540,00				8 540,00

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000,00

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10	100,00	1 000,00
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10	100,00	1 000,00

4.2 - Etat des dettes = 131 800,28

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	50 797,03	50 797,03		
Dettes financières diverses	43,29	43,29		
Fournisseurs	69 755,42	69 755,42		
Dettes fiscales & sociales	4 738,66	4 738,66		
Dettes sur immobilisations	750,00	750,00		
Autres dettes	5 715,88	5 715,88		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	131 800,28	131 800,28		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 76 893,78

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	69 755,42
Dettes fiscales & sociales	1 422,48
Autres dettes	5 715,88
TOTAL	76 893,78

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 519 264,44

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	519 264	100,00 %
TOTAL	519 264	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	1	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 76 893,78

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	69 755
Fnp(408100)	69 755
Dettes fiscales et sociales :	1 422
Charges a payer(448640)	1 422
Autres dettes :	5 716
Charges a payer(468600)	5 716
TOTAL	76 894

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
b) Nombre d'actions émises	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	519 264,44	393 685,18	346 209,31	348 645,38	249 017,22
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	111 555,39	113 071,69	102 769,58	53 970,02	61 958,41
c) Impôt sur les bénéfices		32 237,00	28 869,00	10 948,00	10 289,00
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	111 555,39	80 834,69	73 900,58	43 022,02	51 669,41
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	101 554,85	77 942,45	71 338,56	40 463,81	41 540,04
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	11 155,54	8 083,47	7 390,06	4 302,20	5 166,94
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	10 155,49	7 794,25	7 133,86	4 046,38	4 154,00
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
b) Montant de la masse salariale	16 566,67	12 848,40	7 200,00	35 665,20	5 400,00
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	8 066,07	6 516,26	9 041,89	15 949,46	7 566,23

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
1ER GEST UMFI	100,00		50,00	50,00	50,00			60 340,00	4 870,00	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FIDUCIAIRE GARGEOISE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 1ER GEST,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	213 560,40
Chiffre d'affaires hors taxes	519 264,44
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	73 717,67

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour FIDUCIAIRE GARGEOISE
Fait à LE RAINCY le 24/01/2018

1^{er} GEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 57, Avenue Victor Hugo, 95 630 MERIEL
537 803 785 RCS PONTOISE

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 26 FEVRIER 2018**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 73 717,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	73 717,67 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	6 942,45 euros
Pour former un bénéfice	-----
distribuable de	80 660,12 euros
A titre de dividendes	80 000,00 euros
Soit 8 000,00 euros par action	-----
Le solde	660,12 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 660,12 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande

MSV

de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

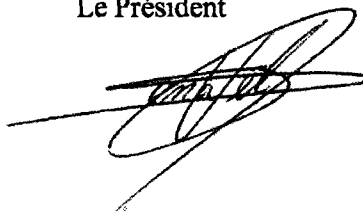
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	ABATTEMENT DE 40 %
31 décembre 2014	4 046,38 euros	Sur la totalité du montant soit 1 618,55 euros par action
31 décembre 2015	7 133,86 euros	Sur la totalité du montant soit 2 853,54 euros par action
31 décembre 2015	7 100,00 euros	Sur la totalité du montant soit 2 840,00 euros par action

Certifié conforme
Le Président



1^{er} GEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 57, Avenue Victor Hugo, 95 630 MERIEL
537 803 785 RCS PONTOISE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 26 FEVRIER 2018**

L'an deux mil dix-huit,
Le 26 février,
A 9 heures,

Monsieur Matthieu SENRA VARELA,
demeurant 57, Avenue Victor Hugo, 95 630 MERIEL,

Associé unique de la société 1^{er} GEST,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Matthieu SENRA VARELA, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Monsieur Matthieu SENRA VARELA, associé unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Etat de l'actionnariat salarié,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

MSV

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 017,00 euros.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 73 717,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	73 717,67 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	6 942,45 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	80 660,12 euros
A titre de dividendes	80 000,00 euros
Soit 8 000,00 euros par action	-----
Le solde	660,12 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 660,12 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

MOR

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

31 décembre 2014	4 046,38 euros	Sur la totalité du montant soit 1 618,55 euros par action
31 décembre 2015	7 133,86 euros	Sur la totalité du montant soit 2 853,54 euros par action
31 décembre 2015	7 100,00 euros	Sur la totalité du montant soit 2 840,00 euros par action

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

Conventions conclues avec le président associé unique :

- Compte courant d'associé
Monsieur Matthieu SENRA VARELA, détient sur la société un compte courant d'associé non rémunéré, dont le solde, au 31 décembre 2017, s'élève à 43,29 euros.
- Mise à disposition
Monsieur Matthieu SENRA VARELA, a autorisé la domiciliation à titre gratuit du siège social de la société à son domicile personnel au 57, Avenue Victor Hugo 95 630 MERIEL.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de Président allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant brut de 16 566,67 euros incluant une prime de 3 080,00 euros de prime et un avantage en nature voiture d'un montant de 6 286,67 euros.

MSV

De plus, sur présentation des justificatifs, il a été procédé au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, prend acte que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;

- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable ;

- aucun salarié ne participe au capital ;

- ayant proposé lors de l'approbation de comptes de l'exercice précédent, une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail, il n'y a donc pas lieu de statuer sur une telle mesure.

SIXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Matthieu SENRA VARELA

